

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

Convocations du Conseil Municipal adressées individuellement à chaque membre de l'Assemblée le 23 juin 2026 pour le 02 juillet 2026 à dix-neuf heures dans la salle du conseil municipal (respect des gestes barrières, distanciation physique). Le tout conformément aux dispositions de l'article 48 de la Loi du 05 avril 1884.

Le deux juillet deux mil vingt-six à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Fours, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BONGARD David, Maire.

Étaient présents : Mesdames ANTIGNY Jöelle, BELLOMI Claude, BERLET Céline, DETRONCHET Elodie, PETIT Vanessa, PINHO Sara, OUSSIN M. Thérèse, Messieurs BONGARD David, CHOIGNARD Serge, COUTEAUDIER Pierre, LE COMTE Xavier, LEMOINE Frédéric, LOREAU Jean-François, VIGIER Cédric, VINCENT José

Absents excusés : /

Absent : /

Secrétaire de séance : BELLOMI Claude

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

ORDRE DU JOUR

I/ Commission Finances :

✚ Ligne de trésorerie :

Selon le code général des collectivités territoriales article L2122-22 alinéa 20 : En période de flux de trésorerie irréguliers, les collectivités ont besoin d'obtenir des liquidités suffisantes pour répondre à leurs dépenses. En cas de nécessité, les collectivités peuvent recourir à une ligne de trésorerie. Il s'agit d'un financement à court terme. Le montant maximum défini par la commune est de 100 000.00 € par an. Les membres de conseil municipal émettent un avis favorable et donne délégation au Maire pour signer la ligne de trésorerie.

✚ Subvention CAEV et CAUE :

Adhésion CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) 600 x 0.18 € = 108.00 €
Subventions : CAEV : 70.00 € - Cté des Foires : 70.00 € (le montant sera versé en fin d'année, un courrier leur sera adressé)
Don Boutique du Cœur : 61.00 € (remboursement achats Comice)
Gel des loyers : reconduction du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2027. Un courrier sera adressé à chaque locataire.

2/ Syndicats – Communauté de communes :

✚ Délégués CLECT : (Commission locale Evaluation Charges Transférées) :

Titulaire Mr BONGARD David – Suppléant : Mr LEMOINE Frédéric

✚ Dissolution SITS Cercy-La-Tour (Syndicat Intercommunal Transports Scolaires) : Considérant que la compétence transport scolaire a été transférée à la Région et que le syndicat a perdu son objet la dissolution est de plein droit.

Les modalités de répartition de l'actif et du passif seront fixées par arrêté préfectoral après accord des communes membres. A défaut elles seront fixées par la Préfète de la Nièvre. Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable.

3/ Commission Communal Impôts Directs (C.C.I.D)

- ✚ Les personnes désignées par la commune n'ont qu'une valeur indicative, le directeur départemental des finances publiques ne retiendra que 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) Liste disponible en mairie.

3/ Commission Personnel :

- ✚ Reconduction du contrat de Mr POTTIEZ Fabien : à raison de 20 h par semaine jusqu'au 31 décembre 2026. Pendant la saison estivale il va être amené à travailler avec les agents de la voirie.
- ✚ Prime agents : reconduction pour le 1^{er} semestre 2026.

4/ Urbanisme :

✚ Cession partie de la parcelle cadastrée n° A 440 d'une superficie de 23 a 76 ca à Mme ERTLE Eva Avenue de la Gare. Après le bornage la parcelle cédée est A 598 d'une superficie de 5 a 44 ca au prix d' 1.00 € symbolique, les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur. Le notaire chargé de la vente est Maître POUVIAUD Aurélie, notaire à Fours. Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable et autorisent le Maire à signer l'acte de vente.

5/ Questions diverses :

- Pour mémoire pose de la 1^{ère} pierre de la micro-crèche le mercredi 08 juillet à 15 h sur site.
- Remboursement à hauteur de 170.00 € devis optique Marie-Hélène
- Tour de France 16 juillet : Pose des barrières le 15 juillet, décoration de rues semaine 28 voir avec Sylvie Loreau, animations sur la Place Pouyat par le Centre Social et restauration, buvette. La route de Decize sera barrée à la circulation de 10 h à 18 h. Tous les riverains de la RD 981 recevront un courrier.
- Comice : réunion avec la gendarmerie et la DDT prendre arrêté de circulation, une déviation sera mise en place
- Feux artifices 13 juillet : vu les conditions climatiques, une réunion est prévue en fin de semaine pour prendre une décision.
- Devis : CHUBB extincteurs pour un montant de 2 284.78 € (remplacement)
- Devis BBF scierie : 1 164.83 €
- Logements : visite de 3 logements (Immeuble Berger, La Fabrique n° 6 et n° 1) pour un apprenti, samedi à 15 h par Jean-François
- Logements Nièvre Habitat : Plusieurs situations juridiques :
 - Bail à constructions 55 ou 99 ans
 - Bail pleine propriété
 - 1^{ère} tranche soit 14 logements (n° 1 au 14) – bail à construction 55 ans jusqu'au 31/12/2036
 - 2^{ème} tranche soit 14 logements (n° 15 au 41) – bail à construction 99 ans jusqu'au 31/12/2081
 - 3^{ème} tranche : Quartier Beau Soleil : bail pleine propriété
- A la fin du bail à construction :
 - Les pavillons reviennent à la commune et en assure la gestion ou
 - Résiliation du bail avec Nièvre Habitat et ils en assurent la gestion.
- Commission écoles : Quelques travaux sont à prévoir pendant les vacances
- Travaux cantine : peinture réalisée cet été
- Végétalisation de la cour de l'école primaire à l'étude
- Projet de climatisation à l'école maternelle (dossier demande de subvention à effectuer)
- Effectif rentrée scolaire 2026/2027 : 48 enfants (en hausse par rapport à la rentrée 2025/2026)
- Subvention 1 000.00 € voyage scolaire

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

La séance est levée à 21 h 27.

Le Maire soussigné, déclare que le compte rendu de la séance du 02 juillet 2026 a été affiché à la porte de la Mairie le 06 juillet 2026 conformément aux dispositions de l'article 84 de la loi du 05 avril 1984.